



**Audit – Bureau de Paris**  
16 rue de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 42 99 66 44

[www.bakertilly.fr](http://www.bakertilly.fr)

## **ASSOCIATION LA FABRIQUE DES MOBILITÉS**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Siège social : 3 passage Saint Pierre d'Amelot  
75011 PARIS

---

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 30 juin 2023

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.  
Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



---

## ASSOCIATION LA FABRIQUE DES MOBILITÉS

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> février 1901  
Siège social : 3 passage Saint Pierre d'Amelot  
75011 PARIS

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 30 juin 2023

À l'Assemblée Générale de l'Association **LA FABRIQUE DES MOBILITÉS**,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **LA FABRIQUE DES MOBILITÉS** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 2023

Le Commissaire aux Comptes  
Baker Tilly STREGO



Younès BOUJJAT

## Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/07/2022 au 30/06/2023			Au 30/06/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	310		310	310
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 000	2 000		3 255
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	15		15	15
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL I</b>	<b>2 325</b>	<b>2 000</b>	<b>325</b>	<b>3 580</b>
Comptes de liaison				
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et encours				
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	33 876		33 876	13 700
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 102 959		1 102 959	707 069
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	52 832		52 832	4 103
Charges constatées d'avance	34 273		34 273	
<b>TOTAL III</b>	<b>1 223 939</b>		<b>1 223 939</b>	<b>724 873</b>
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>1 226 264</b>	<b>2 000</b>	<b>1 224 264</b>	<b>728 452</b>

## Bilan Passif

Bilan Passif	30/06/2023	30/06/2022
<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	92 763	32 387
Excédent ou déficit de l'exercice	119 200	60 376
<b>Situation nette</b>	<b>211 962</b>	<b>92 763</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>211 962</b>	<b>92 763</b>
Comptes de liaison	II	
<b>Fonds reportés et dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>TOTAL III</b>		
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL IV</b>		
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 681	33 394
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	113 501	97 206
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	846 119	505 090
<b>TOTAL V</b>	<b>1 012 302</b>	<b>635 690</b>
Écarts de conversion passif	VI	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>1 224 264</b>	<b>728 452</b>

## Compte de résultat

Compte de résultat	30/06/2023	30/06/2022
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	15 381	42 905
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	153 787	13 400
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	413 259	171 063
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	508 511	610 965
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	12 750	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	682	28
<b>TOTAL I</b>	<b>1 104 369</b>	<b>838 361</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	256 583	247 101
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	31 604	19 944
Salaires et traitements	485 312	347 522
Charges sociales	180 527	136 971
Dotations aux amortissements et dépréciations	1 130	1 517
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	26 111	6 005
<b>TOTAL II</b>	<b>981 268</b>	<b>759 059</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>123 101</b>	<b>79 302</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	253	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>253</b>	
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>253</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>123 354</b>	<b>79 302</b>

## Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	30/06/2023	30/06/2022
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		18 926
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 125	
<b>TOTAL VI</b>	<b>2 125</b>	<b>18 926</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-2 125</b>	<b>-18 926</b>
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	2 029
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>1 104 622</b>	<b>838 361</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>985 422</b>	<b>777 985</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>119 200</b>	<b>60 376</b>

<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>		
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		



## Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 1 224 264 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 119 200 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du règlement comptable ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **Note de présentation de l'association et de ses activités**

L'objet de l'association est de réunir toute personne souhaitant mettre en commun ses connaissances ou son activité pour construire des mobilités durables, efficaces et inclusives, pour toutes les parties prenantes de l'écosystème : industries, laboratoires, collectivités, écoles, usagers...

L'association s'est fixée comme mission de contribuer à faire évoluer les pratiques de mobilité à grande échelle au travers des modèles ouverts, de fédérer les acteurs publics et privés du secteur des mobilités dans une culture commune, d'encourager la diffusion du modèle FAB MOB.

Pour ce faire, l'association anime des programmes d'innovation, des événements, des formations en matière de mobilités durables et elle accompagne les acteurs de la mobilité dans l'identification, la production et l'utilisation des ressources ouvertes et mutualisées.

### **Faits caractéristiques**

A compter du mois d'avril 2023, le montant des recettes de l'activité lucrative de l'association a dépassé le plafond permettant de bénéficier de la franchise des impôts commerciaux. A partir de cette date, les activités commerciales de l'association non prépondérantes ont été isolées dans un secteur distinct et soumises aux impôts commerciaux.

Les régularisations au titre de l'exercice 2023, du 1er avril à la date de la clôture sont en cours auprès de l'administration fiscale.

L'activité lucrative présentant un excédent au 30/06/2023, un IS est dû.

### **Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture**

Néant

### **Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Logiciels 2 ans,
- Mobilier de bureau et informatique 3 à 10 ans.

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir :

Convention ADEME	2020-2021	12 443
Convention ADEME 405	2022-2025	81 860
Convention ADEME 538	2022-2025	80 000
Convention ADEME 656	2022-2023	6 411
Convention Agence Innovation	2023	100 000
Convention ADEME MCM	2023-2024	217 087
Convention ADEME VELI	2023-2026	320 437
Convention ADEME MOB DECARB	2023-2024	250 000
Convention MOB T5/T6	2022-2023	30 000

### **Engagements de départ à la retraite**

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite. Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière acquis à la clôture de l'exercice au 30/06/23 est non significatif.

### **Contributions volontaires en nature**

L'association n'a pas recours au bénévolat.

### **Informations complémentaires**

L'effectif de l'association est le suivant :

Catégorie	2021-2022	Entrée	Sortie	2022-2023
Non cadres	2		1	1
Cadres	6	1		7
Total	8			8

Les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent à 5 280 € TTC.

## Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	310		
<b>TOTAL</b>	<b>310</b>		
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	4 250 2 000		
<b>TOTAL</b>	<b>6 250</b>		
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	15		
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>6 575</b>		

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles			310	
<b>TOTAL</b>			<b>310</b>	
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gales, agencements et aménagements const. Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agencements et aménagements divers Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés		4 250	2 000	
<b>TOTAL</b>		<b>4 250</b>	<b>2 000</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			15	
<b>TOTAL</b>			<b>15</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>4 250</b>	<b>2 325</b>	

## Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>				
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriel Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers				
	1 275	2 975	4 250	
	1 720	280		2 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 995</b>	<b>3 255</b>	<b>4 250</b>	<b>2 000</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 995</b>	<b>3 255</b>	<b>4 250</b>	<b>2 000</b>

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp. Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immo. incorp.							
<b>TOTAL</b>							
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Inst. gales, agenc. et aménag. des construc. Inst. tech. mat. et outil. indus. Inst. gales, agenc. et aménag. divers Matériel de transport Mat. de bureau et info. mob. Emballages récup. et divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acq. de titres de particip.							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>DOTATIONS NON VENTILÉES</b>			<b>REPRISES NON VENTILÉES</b>			<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ</b>	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

## Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Réglémentées</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconstitution des gisements</li> </ul> Provisions pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Investissements</li> <li>- Hausse des prix</li> </ul> Amortissements dérogatoires Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL I</b>				
<b>Risques et charges</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Litiges</li> <li>- Garanties données aux clients</li> <li>- Pertes sur marché à terme</li> <li>- Amendes et pénalités</li> <li>- Pertes de change</li> </ul> Provisions pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pensions et obligations</li> <li>- Impôts</li> <li>- Renouvellement des immobilisations</li> <li>- Gros entretien et grandes révisions</li> <li>- Charges sociales et fiscales sur congés à payer</li> </ul> Autres provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL II</b>				

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Dépréciations</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Incorporelles</li> <li>- Corporelles</li> </ul> Immobilisations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Biens reçus par legs ou donations</li> <li>- Titres mis en équivalence</li> <li>- Titres de participation</li> <li>- Financières</li> </ul> Sur stocks et en cours Sur comptes clients Sur créances reçues par legs ou donations Autres provisions pour dépréciation	12 750		12 750	
<b>TOTAL III</b>	<b>12 750</b>		<b>12 750</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>12 750</b>		<b>12 750</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- D'exploitation</li> </ul> Dont dotations et reprises : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Financières</li> <li>- Exceptionnelles</li> </ul>			12 750	

## Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	33 876	33 876	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	47	47	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 904	3 904	
Impôts sur les bénéfiques			
Taxe sur la valeur ajoutée	469	469	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	1 068 239	1 068 239	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	30 300	30 300	
Charges constatées d'avance	34 273	34 273	
<b>TOTAL</b>	<b>1 171 108</b>	<b>1 171 108</b>	

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	52 681	52 681		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	32 223	32 223		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 375	32 375		
Impôts sur les bénéfiques	2 029	2 029		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 620	6 620		
Autres impôts, taxes et assimilés	40 254	40 254		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	846 119	846 119		
<b>TOTAL</b>	<b>1 012 302</b>	<b>1 012 302</b>		

## Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2023	30/06/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 205	6 632
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	85 862	35 936
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL</b>	<b>93 067</b>	<b>42 568</b>

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2023	30/06/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	32 655	652 316
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>	<b>32 655</b>	<b>652 316</b>

## Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2023	30/06/2022
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels	846 119	505 090
<b>TOTAL</b>	<b>846 119</b>	<b>505 090</b>

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2023	30/06/2022
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	34 273	
<b>TOTAL</b>	<b>34 273</b>	



## Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics						
Subventions d'exploitation		413 259			508 511	921 770
Subventions d'investissement						
<b>TOTAL</b>		<b>413 259</b>			<b>508 511</b>	<b>921 770</b>

## Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	32 387	60 376			92 763
Excédent ou déficit de l'exercice	60 376	-60 376	119 696		119 200
<b>Situation nette</b>	<b>92 763</b>		<b>119 696</b>		<b>211 962</b>
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
<b>TOTAL</b>	<b>92 763</b>		<b>119 696</b>		<b>211 962</b>